



# BRO LANVEGEN

Décembre 2011 • Bulletin Municipal n° 70



**Quelle belle vitrine pour nos sapeurs-pompiers !  
Tel est le projet du futur centre de secours porté par les cinq communes ci-dessus.**





Bonne année et bonne santé à chacun de vous, à vos familles, et à tous ceux qui vous sont proches. Bonne année, malgré les difficultés actuelles et malgré les incertitudes pour l'avenir. Que cette année 2012, à travers ses échéances importantes, apporte à chacun, une réponse à ses espérances et à ses projets les plus chers.

En 2011, les indicateurs de l'état civil sont moins optimistes que l'an passé : nette diminution des naissances (quinze en 2010, sept en 2011) ; légère augmentation des décès (treize en 2010, quinze en 2011), mais cependant l'INSEE nous valide une population globale à 1 239 habitants soit dix de plus qu'en 2010, ce qui est plutôt positif. Autre élément intéressant, le patrimoine bâti local trouve plus facilement preneur actuellement et il est encourageant de voir de nouvelles familles s'installer sur notre commune. S'agissant de l'urbanisme, nos services ont enregistré vingt-deux déclarations préalables, quatre permis de construire et un permis d'aménager.

En ce début d'année 2012, notre priorité est la réouverture de la boulangerie. La publicité parue dans la presse a eu des effets positifs, car à ce jour, nous avons reçu six candidatures. Une commission composée de représentants des chambres de commerce et des métiers, de la commission économique de la CCPRM et d'élus, se réunira le 17 Janvier et recevra les candidats individuellement afin de faire le choix le plus judicieux...

Nous allons prochainement engager une réflexion sur l'aménagement de la place de l'église. A la dernière réunion, le conseil municipal a validé une consultation d'architectes pour nous accompagner dans cette démarche. Une fois dégrossi, le projet sera présenté à la population qui aura ainsi la possibilité de s'exprimer sur le sujet.

Cette année verra également le démarrage de la construction du centre de secours situé au Faouët, mais initié par les communes de Berné, Lanvénegen, Le Faouët, Meslan et Priziac. L'avant projet définitif a été validé par le comité de suivi constitué de délégués des cinq communes directement concernées par le centre. Une vue de l'extérieur du bâtiment et un plan de l'aménagement intérieur vous sont présentés en couverture de ce bulletin. Les élus ont souhaité un ensemble fonctionnel, économe (maîtrise des dépenses en énergie et en eau), et attrayant pour les jeunes sapeurs volontaires. Au 12 décembre dernier, le montant estimatif total des travaux (voiries - réseaux et bâtiment) s'élève à 998 235 € H.T. A cela s'ajoutent les honoraires et diverses missions dont la démolition de l'existant, le tout se chiffrant à 215 594 €. Je rappelle que nous pouvons espérer 40% de subventions et que la participation moyennée de notre commune sera de 13,55% soit 97 408 €. Le début du chantier est prévu pour Septembre, mais étant donné le choix du site, à l'emplacement de l'actuel centre, le phasage des travaux doit être bien pensé, pour ne pas perturber les interventions de nos sapeurs.

Même si les moyens de nos petites collectivités stagnent, nous devons continuer à investir, tout en mesurant nos dépenses, car la vie des entreprises locales en dépend.

Meilleurs vœux à tous.

*Marie-Louise Mounier*

# Aides à domicile : qui sont-elles ?

Le service d'aide à domicile est géré par le centre d'action communal d'Action Sociale (CCAS) qui est présidé par le Maire.

La gestion administrative est assurée par les agents de la mairie, notamment les dossiers de demande de prise en charge (APA, caisse de retraite...).

Les aides ménagères sont : Anne Scouarnec, Hélène Tamic, Martine Peron, Marie France Cloarec, Christelle Le Gac (congé maternité), Magali Guehard (congé parental) et Marie Louise Gourlet (remplaçante).

Leur rôle est d'assister les personnes âgées ou malades dans leur vie quotidienne : tâches ménagères, préparation des repas, accompagnement pour des promenades à pied, lecture et discussions, courses sur la commune.

Leurs interventions permettent aux personnes âgées de rester le plus longtemps possible à leur domicile, et de rompre avec l'isolement.

L'aide ménagère est pour certains, le seul lien régulier avec le monde extérieur.

Bien souvent, on pense à leur travail en termes de ménage, mais c'est aussi une présence rassurante et vigilante, un soutien moral, un accompagnement de tous les jours.

Une amplitude d'horaires avec lesquels il faut jongler, il est difficile d'être à 2 ou 3 endroits pour le repas de midi... et pourtant on le leur demande bien souvent !

De plus, rien n'est acquis au niveau des horaires, elles peuvent par exemple perdre 20 heures par mois si un de leur bénéficiaire est hospitalisé.

Un travail pas toujours reconnu, pas facile au quotidien de faire face aux différentes demandes des bénéficiaires et des familles.

Et pourtant, la présence des assistantes de vie est essentielle, elle implique un véritable investissement de leur part, on pourrait même parler de vocation !

Changeons nos regards et nos comportements à l'égard de ce métier.



Le service d'aide à domicile propose également un service de portage de repas à domicile (géré par AMPER) et un service de télé assistance (géré par Présence Verte) :

**RENSEIGNEMENTS AU CCAS DE LA MAIRIE : TÉL. 02 97 34 40 10**

## Le pont de Kerivarc'h

Depuis plusieurs mois, l'accès du pont était limité aux véhicules de moins de 1 tonne, dans l'attente des travaux prévus par les communes de Querrien et de Lanvénegen, suite à un diagnostic réalisé par les services de la DDTM du Morbihan. Les poutres métalliques défectueuses ont été remplacées ainsi que quelques planches du platelage. Le pont ainsi restauré est opérationnel depuis novembre, il reste cependant interdit aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, la route n'étant pas adaptée à ce type de circulation. Les deux communes ont participé à part égale à la réalisation de ces travaux dont le montant s'élève à 18 636 € HT y compris l'étude réalisée en amont, soit pour chaque commune 9 318 € HT. Subvention attendue : 2 340 €.



# Colis de Noël



Visite des membres du CCAS à nos aînés à l'hôpital.

Marie Madic, doyenne de la commune, colis remis par Daniel Jamet et Sylvain Anquetil.



# 11 Novembre



Repas du 11 novembre. Madame le Maire et les doyens de l'assemblée : Marianne Le Bec et Joseph Narvor.

# Forum des Associations



Forum des Associations, une première, un succès.



# Randos d'été



"Pause photos" sur le pont de Saint-Melaine.

# Fêtes patronales

Bientôt la Ligue 1.



# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## 11 JUILLET 2011

### **DEMANDE D'EMPRUNT POUR TRAVAUX DE VOIRIE**

Un prêt de 80 000 € sur une durée de 15 ans auprès de Crédit Agricole du Morbihan a été contracté, au taux fixe de 4,09 % pour les travaux de la voirie 2011 (PDIC et VC4).

### **PONT DE KERIVARC'H**

Une convention avec la Mairie de Querrien va être signée afin de fixer les modalités de participation financière des deux communes aux travaux du Pont de Kerivarc'h. Chaque commune participera à hauteur de 50% du montant total des travaux et de l'étude réalisée. Le montant prévisionnel des travaux s'élevait à 15 600 € HT. Mais suite à plusieurs appels d'offres, la proposition la moins élevée est à 18 636 € HT (22 288,66 € TTC), frais d'étude compris, soit pour chaque commune 9 318 € HT (11 144,33 € TTC). Il est donc nécessaire de prendre une décision modificative au budget communal.

### **VACATAIRE POUR ACCUEIL**

#### **D'ENFANT HANDICAPÉ À LA CANTINE**

L'école accueille une élève handicapée, et cette élève y mange de façon irrégulière. Il est donc nécessaire qu'une personne accompagne cet enfant pendant le temps du repas à la cantine et l'aide dans la prise du repas. Un emploi de vacataire au sein de la commune va être créé pour l'accueil et l'accompagnement d'enfant handicapé à la cantine de l'école au moment du repas pour un montant horaire de vacation brut de 10 €.

### **CANTINE**

La Direction Départementale de la Protection des Populations a effectué un contrôle le 16 juin. Quelques achats et travaux étaient à prévoir pour rester en conformité. De plus, la réserve sèche étant trop petite, il serait envisagé de faire une extension sous le préau pour y déplacer la réserve sèche, et garder l'actuelle pièce pour le froid. Une réflexion est engagée.

### **MAINTENANCE DU MATÉRIEL INFORMATIQUE ÉCOLE**

La maintenance du parc informatique de l'école, comprenant notamment la mise à jour et le nettoyage des ordinateurs une fois par an, la vérification du matériel chaque trimestre et une intervention sur place en cas de panne, sera assurée par l'entreprise "Un pied sur Terre" du Faouët.

## 19 SEPTEMBRE 2011

Travaux de voirie : demande de subvention au Conseil Général  
La commission des travaux a souhaité retenir pour les travaux de voirie 2012 les routes de Saint Quijeau, Rosquéo et la rue de Saint Urlo, pour un montant de 34 144,20 € HT (40 836,46 € TTC).

Concernant la Voie Communale n°4, vu le devis estimatif établi par la DDTM (anciennement l'Équipement) du Faouët s'élève à 50 682,30 € HT (60 616,30 € TTC) pour la modernisation de la 2<sup>e</sup> section de la VC 4 allant de la sortie de Quillou à l'entrée de la croix de Kéroual. Deux dossiers "demande de subvention" vont être déposés auprès du Conseil Général pour les travaux de la voirie.

## CONVENTION ET CHARTE D'ENGAGEMENT AVEC LA POSTE

Afin de faciliter l'accessibilité des usagers, une boîte à lettres a été mise en place, et un emplacement mis à la disposition de La Poste au lieu-dit le Veteur. Par une convention d'une durée de 6 ans, la commune autorise La Poste, sous le régime d'occupation temporaire du domaine public, à occuper gracieusement cet emplacement. D'autre part, une charte d'Engagement et de Partenariat va être signée avec La Poste afin que chaque citoyen puisse bénéficier des services de proximité ou services de secours d'une façon homogène. En signant cette charte, la commune s'engage à numéroter les lieux-dits et les villages. Sur la commune, 28,61% des habitations ont une adresse complète (dans le bourg, avec un nom et un numéro) et 71,39% des habitations en lieux-dits restent à dénommer et à numéroter.

## CONVENTION TRIENNALE AVEC BLACHÈRE ILLUMINATION

Suite à la proposition de la société Blachère Illumination, un contrat de location avec un montant annuel de 3 479,16 € va être renouvelé pour la période 2011-2013. Il a également été question de la durée de mise en place des illuminations de Noël (environ 3 semaines).

## 24 OCTOBRE 2011

### **TAXE D'AMÉNAGEMENT :**

#### **PROPOSITION D'INSTAURATION**

La loi de finances rectificative de décembre 2010 a opéré une importante réforme de la fiscalité de l'urbanisme qui entre en vigueur au 1<sup>er</sup> mars 2012, qui prévoit notamment la suppression de la Taxe Locale d'Équipement et de plusieurs taxes départementales, et leur remplacement par la taxe d'aménagement, dont le taux sera composé d'une part communale et d'une part départementale. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, avec 10 voix pour et 4 voix contre, d'instituer la taxe d'aménagement au taux de 1% sur l'ensemble du territoire communal à compter du 1<sup>er</sup> mars 2012. La délibération est valable pour une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2014. Toutefois, le taux et les exonérations pourront être modifiés tous les ans.

### **AMÉNAGEMENT FONCIER DE GUISCRIF : PRISE DE POSITION**

Pour faire suite à la modification du projet d'aménagement foncier concernant les villages de Quillou et de Saint Urlo, le Conseil Municipal doit se positionner :

Pour le village de Quillou : la parcelle 154 du projet n'a plus lieu d'exister ; la parcelle 153 du projet, d'une contenance de 0 a 19, reste propriété de la commune ; l'affectation à Monsieur Chaumuzeau Christophe des parcelles 152 et 158 du projet est décidée, pour une contenance totale de 5 a 02, avec une cession au prix de 3 € le m<sup>2</sup>.  
Pour le village de Saint Urlo : une partie du commun du village ayant été proposée à la commune pour la protection des alentours de la Chapelle Saint Urlo, le Conseil Municipal accepte la cession de la parcelle 130 du projet au profit de la commune par les habitants du village de Saint-Urlo, les habitants ayant donné leur accord.

# LES PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

## **CONVENTION SATESE 2012-2014**

La convention concernant le service d'appui technique pour l'assainissement proposé par le Conseil Général est renouvelée pour la période du 01/01/2012 au 31/12/2014.

## **COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS (CIID)**

Le Conseil Municipal désigne Marie Louise Mounier et Marie José Carlac pour siéger à la Commission Intercommunale des Impôts Directs.

## **DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT ORDURES MÉNAGÈRES À LA CCPRM**

Alain Perron est désigné référent Ordures Ménagères auprès de la CCPRM.

## **CONVENTION POUR L'USAGE EXTRANET CARRIÈRES DU CENTRE DE GESTION**

Le Centre de Gestion s'est doté, dans le cadre de ses missions, d'un extranet carrières à destination des collectivités affiliées qui permet de bénéficier d'un accès personnalisé et sécurisé aux données carrières des agents, détenues par le Centre de Gestion. Le Conseil Municipal autorise Madame Le Maire à signer cette convention.

## **PRIX DES MAISONS FLEURIES**

Suite à la visite de la commune par le jury, la somme totale à attribuer aux lauréats du concours des maisons fleuries pour l'année 2011 est de 615 €.

## **INSCRIPTION AU PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE (PDIPR) DU MORBIHAN**

Il est proposé d'inscrire PDIPR du Morbihan :

- une boucle reliant Saint Quijeau à Saint Melaine (11,202 km). Une convention de passage sera à prévoir avec les propriétaires ;
- une variante Equi Breizh (1,470 km), depuis le ruisseau de Saint-Urlo en direction de Boutel Bras pour rejoindre l'actuel Equi Breizh ;
- un tracé Morbihan à Cheval, avec 15,675 kms sur la commune.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

## **5 DÉCEMBRE 2011**

### **OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC : REDEVANCE FRANCE TELECOM 2011**

La redevance d'occupation du domaine public routier due par France Telecom s'élève à 4 437,74 € pour 2011.

### **GESTION DE LA FOURRIÈRE COMMUNALE**

La SPA de Malguénac, avec laquelle la Commune a une convention pour gérer la fourrière communale, ne pourra plus assurer la continuité de son activité à compter de janvier 2012 au tarif actuel de 0,30 €/hab. Pontivy Communauté a souhaité soutenir la solution SPA et a décidé de conventionner avec elle en portant le montant de la cotisation de 0,30 € à 0,65 €/hab., et souhaite connaître la position des autres communes utilisatrices quant à la poursuite de l'activité fourrière à

0,65 €/hab. à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. La participation de la commune de Lanvégen en 2011 était de 368,70 €. Elle passerait à 0,65 €/hab. soit 798,85 € TTC à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Suite à la proposition de la société Chenil Service de Ploeren (56), avec des prestations plus complètes, pour un montant annuel forfaitaire de 0,772 € HT/hab. pour Lanvégen, le Conseil Municipal décide de recourir à cette société pour une durée d'un an.

### **AUTORISATION DE MANDATEMENT DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT EN 2012**

Le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à engager, mandater ou liquider les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2011, jusqu'à l'adoption du budget primitif 2012.

### **TARIFS 2012**

Pas d'augmentation des tarifs de la salle municipale en 2012, mais quelques aménagements ont été proposés. Cantine : repas enfant et adulte : augmentation de 0,20 € par repas, soit 2,30 € le repas enfant et 3,90 € le repas adulte. Les tarifs garderie, assainissement, concession cimetière, restent inchangés. Pour le matériel, la location de la tente de réception pour les lanvégenois diminue et passe à 135 €.

### **PRIME DE FIN D'ANNÉE POUR LE PERSONNEL COMMUNAL**

Après décision du conseil municipal, une augmentation de 10 € est prévue pour la prime de fin d'année 2011.

### **TRANSFERT À LA COMMUNE DE L'EMPRUNT 00014389640**

Pour faire suite à la délibération du 7 février 2011 concernant l'appartement situé au 6, rue Jean Le Du, au-dessus de la boulangerie, en accord avec l'UES Menhir, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré : décide du transfert de l'emprunt n° 00014389640 contracté par l'UES Menhir en 2007 auprès du Crédit Agricole pour l'aménagement de l'appartement cité ci-dessus, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012, sur le budget boulangerie.

### **APPEL À CANDIDATURE POUR ARCHITECTE : AMÉNAGEMENT DE LA PLACE DE L'ÉGLISE**

La commission des Travaux s'est réunie fin novembre 2011 pour réfléchir sur le projet d'aménagement de la place de l'église. Il serait souhaitable de se rapprocher d'un architecte paysager. Un appel à candidature va être lancé.

### **CONTRAT D'ASSURANCE DE LA COMMUNE**

Les contrats d'assurance de la Commune sont renouvelés à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012 auprès de Groupama Loire Bretagne.

### **BOULANGERIE : PROPOSITION DE MONTANT DES LOYERS ET PROPOSITION DE CRÉDIT BAIL**

Une rencontre a eu lieu avec le service animation économique de la CCPRM, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat et la Chambre de Commerce et d'Industrie afin de prévoir au mieux la reprise de la boulangerie. Le Conseil Municipal décide de proposer un crédit-bail de 25 ans avec les futurs repreneurs, avec option d'achat au bout de 12 ans, et un loyer qui correspondrait aux emprunts en cours calculés sur 25 ans.

2011 : 53<sup>ème</sup> concours des maisons, villes et villages fleuris, 151 communes du Morbihan et 500 particuliers y participent. Les communes engagées aujourd'hui, constituent un réseau d'acteurs impliqués dans l'amélioration du cadre de vie et le respect de l'environnement, toutes sont conscientes des enjeux écologiques, économiques, touristiques, sociaux et politiques qui en découlent. Dans notre commune, les résultats sont les suivants :

- **1<sup>ère</sup> catégorie : maison avec jardin visible de la rue :**  
1 Michèle Tanguy - 2 Marie Claire Quillio - 3 Nathalie Simon
- **1<sup>ère</sup> catégorie : maisons individuelles Bretagne Sud Habitat :**  
1 Sophie Quemener
- **3<sup>ème</sup> catégorie : balcons/terrasses :**  
1 Jeanne Querec - 2 Monique Ansquer - 3 Yves Salaun
- **3<sup>ème</sup> catégorie : décor végétal sur l'espace public :**  
1 Guylaine Clolus - 2 Patrick Allanot
- **5<sup>ème</sup> catégorie : ambiance végétale des commerces :**  
1 Caroline Piot - 2 Delphine Madic - 3 Aurélia Menessier - 4 Valérie Picandet
- **Maisons et jardins hors agglomérations :**  
1 Michèle Le Roux - 2 Marie Pouliquen - 3 Jeannine Forlot



*Merci de tous ces efforts réalisés pour l'embellissement de notre commune, mais ils ne doivent pas s'arrêter en si bon chemin, il faut rechercher une démarche éco-responsable en favorisant la biodiversité, en protégeant l'environnement, en améliorant le cadre de vie, en favorisant la cohésion sociale, et en développant l'économie locale.  
Merci encore à vous tous de votre implication et de votre participation.*

## CONSERVERIE MORBIHANAISE



**Remise des médailles par Mme Mounier, maire**

*De droite à gauche : Grand Or (+ 40 ans) : Lucien Guillemot, Marguerite Thierry. Médaille d'argent : Arnaud Pochat.*

## DÉBROUSSAILLAGE

Exceptionnellement, Jean-Yves n'a pas terminé ses interventions au niveau des villages car le moteur du tracteur nous a lâchés. Après diagnostic et évaluation des diverses solutions, il a été décidé de le refaire pour un montant de 4 327,24 € TTC. Notre budget prévisionnel pour l'entretien du matériel roulant était de 8 500 €. A ce jour, nous avons dépensé 10 002,74 € auxquels s'ajoutera la facture concernant la réparation du tracteur. Reste à souhaiter moins de mauvaises surprises en 2012.

## Numérisation et mise à jour du cimetière

### PETIT RAPPEL

La mairie a informatisé les données des concessions du cimetière. Chaque emplacement a été numéroté. Le plan est affiché à l'intérieur du cimetière à côté de la porte d'entrée principale. Merci de le consulter : si votre emplacement est coloré en rose, vous devez vous rendre en mairie afin de fournir certaines informations manquantes (ex : noms et adresses des ayants droit). Même si votre emplacement n'est pas coloré, vous pouvez vous rendre en mairie afin d'obtenir une fiche récapitulative concernant votre concession (durée de la concession, nom des concessionnaires, des ayants droit, des défunts...). Vous pourrez alors compléter les éventuelles données manquantes.

Mairie de Lanvénege - 02.97.34.40.10 - [mairie.lanvenegen@wanadoo.fr](mailto:mairie.lanvenegen@wanadoo.fr)

HORAIRE : DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 12H00 ET DE 13H30 À 17H30 ET LE SAMEDI DE 9H00 À 12H00.

# TÉLÉTHON 2011



« Un pas ensemble pour la recherche » : le défi amical avec la commune de Langonnet, pour réaliser la plus longue guirlande de chaussures a été remporté par Lanvénege. Grâce aux nombreux dons, quatre cent soixante chaussures ont été collectées ! et recyclées en fin de parcours. La solidarité à Lanvénege est connue et s'est encore manifestée, 6539,50 € soit 435,93 € de plus qu'en 2010.

Les habitants, les bénévoles, les associations, nos commerçants étaient encore au rendez-vous, pour toutes les animations. Merci aussi aux entreprises agroalimentaires pour les denrées nécessaires pour le repas.

Merci.



# Vie associative

## FNACA : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LE 2 NOVEMBRE 2011



Après une minute de silence à la mémoire de notre camarade Pierre Herve disparu le 24 février 2011, le bilan financier stable et rigoureux est présenté par le trésorier. Puis suivent le compte-rendu par le Président du congrès départemental, à Pontivy (8 participants), la confirmation de la suppression du méchoui (juin) et le concours de pétanque (juillet). Le bureau est reconduit dans son intégralité. Le 19 mars sera un lundi, comme en 1962, nous serons présents pour commémorer le 56<sup>ème</sup>. Anniversaire du cessez le feu en Algérie. Retrouvons nous nombreux à la stèle. Rappel : les adhérents âgés de 75 ans et plus, et possédant la carte de combattant peuvent prétendre à une demi-part supplémentaire de leur impôt sur le revenu. A signaler lors de la déclaration de revenus. (PHOTO) Notre porte-drapeau Yvon Salaün, ne

portera plus le drapeau pour raison de santé. Il sera remplacé par Jean Prima.

## CLUB JA

Avec le repas de Noël le 17 décembre, s'achève une année pleine de divertissements pour « les Jeunes d'Autrefois » ; goûters dansants mensuels, deux lotos, trois repas, une sortie d'une journée sur l'île de Bréhat, un séjour de huit jours en Italie au mois de Mai, sous un soleil de plomb, visite des magnifiques villes de Florence, de Sienne, de Pise et Venise avec promenade sur les canaux en gondole pour tous. Au mois de Septembre les plus courageux repartent pour une escapade en Normandie, visite de la Cathédrale de Lisieux, la magnifique Basilique, le mémorial de Caen, les plages du débarquement et retour par le Mont Saint-Michel. Découvrir de belles choses ensemble et partager des moments d'amitié, c'est le but de l'association.

L'année 2012 débute avec le même programme. L'assemblée générale et la galette des rois le 26 Janvier, les goûters dansants le mardi, deux lotos, trois repas, un voyage de huit jours en Pyrénées Catalanes, séjour touristique et gourmand au mois de juin, une sortie d'une journée, une sortie de trois jours pour Septembre. Bienvenue à tous au club !



## COMITÉ DES FÊTES

L'année 2011 s'achève pour le comité des fêtes.



La fête patronale des 15, 16, et 17 octobre derniers s'est déroulée avec succès. De nouveaux jeux ont été proposés tels que le concours de baby-foot, de basket et de tartes, la course en sac et la brouette... Un jury de Lanvégen a eu l'honneur de goûter et de noter les quatorze tartes préparées avec soin. Le choix a sûrement été difficile mais le jury a réussi à en retenir cinq. Durant ces trois jours, les petits et grands, ont pu profiter de la fête foraine et des structures gonflables. Le dimanche, la chasse au trésor, a encore une fois ravi nos randonneurs qui ont pu découvrir, pour certains, de nouveaux lieux et chemins, répondre à des énigmes et nous composer une petite chanson pour la fin. La course des enfants a été conservée et les futurs champions ont répondu présent. Le concours de pétanque et boule bretonne s'est

déroulé comme d'habitude, à l'espace Le Mestre, où encore de nombreuses équipes ont participé. L'équipe de la présidente Colette Roulleau sera présente pour reconduire les prochaines fêtes de 2012. Nous vous attendons encore plus nombreux. Merci à tous pour votre participation et à l'année prochaine.

## ASSOCIATION « CORPS EN ACCORD »

Le petit théâtre de Lanvégen présentera le samedi 31 mars une pièce écrite il y a 3 000 ans par Aristophane et modernisée. Les athéniennes, lasses de guerres, usent de ruses pour prendre le pouvoir. Les hommes résistent mais les femmes prêtes à tout pour les faire céder font le serment de se refuser à « leurs époux et amants » jusqu'à la victoire. C'est donc, sur un thème vieux comme le monde, mais remis au goût du jour, l'occasion de quiproquos et de dialogues savoureux.

## LES ATELIERS DE LA VIEILLE ÉCOLE

L'activité des divers ateliers a entamé une nouvelle décennie regroupant huit ateliers :

Art floral – dessin/peinture enfants et adultes – lecture-écriture – sculpture – loisirs créatifs – patchwork/broderie auquel s'est adjoint un atelier de patine/déco sur meubles mené par Nadine Monceau, laquelle initiera en début d'année 2012 à la réfection de sièges et fauteuils.

L'écrivain Camille Jaouen a rejoint, l'espace d'une soirée, l'atelier de lecture-écriture. Rencontre vive en émotions, consacrée à la lecture de ses poèmes. Une prochaine rencontre publique est prévue en Mars dans le cadre du printemps des poètes.

Intervenants et participants font équipe depuis plusieurs années pour découvrir les talents cachés de chacun et il est toujours possible de rejoindre l'un de ces ateliers.

*Toutes les associations vous présentent leurs meilleurs vœux 2012*

## L'US Lanvénegen vise le maintien .....

Les saisons se suivent mais ne se ressemblent pas. Alors que nous étions sur le podium en fin d'année dernière, nous sommes un an plus tard juste au-dessus des relégables. Nous nous attendions à une saison difficile, avec un effectif un peu juste et l'impossibilité de recruter des joueurs mutés par manque d'arbitre licencié au club. Grâce à l'arrivée d'un jeune arbitre, nous pourrions revoir nos ambitions à la hausse la saison prochaine. En attendant, tous les joueurs sont conscients des enjeux et restent solidaires pour obtenir le maintien. La création d'une équipe "vétérans" prouve la vitalité du groupe : les anciennes gloires régionales viennent au stade en famille, et leurs enfants constituent la pépinière des joueurs de demain.



## Association des amis de la Chapelle de La Trinité .....

L'année 2011 aura été marquée par l'ouverture du site sur lequel le pardon et la fête ont pu se dérouler pour la première fois. La messe du pardon à l'intérieur de la Chapelle a eu lieu, comme bien souvent sous les bâches et les parapluies. La ferveur et le nombre de pèlerins étaient au rendez-vous. Nous les remercions.

La fête et le repas servi sous chapiteaux ont dépassé les espérances de l'association. La formule sera reconduite avec des améliorations sur la disposition du matériel, sur le terrain notamment. Les projets du comité seront à réorienter mais non abandonnés. L'étude préalable des travaux à réaliser sur l'édifice et aux alentours immédiats, nécessitera un engagement de l'association, suite à la réunion du 28 novembre 2011. En attendant, le pardon et la fête du 10 juin 2012 font l'objet de nos préoccupations.



## A.L.P.E.P. ....



*Association Lanvénégeoise pour la Promotion de l'Environnement et du Patrimoine*

Comme chaque été, l'association organise une sortie amicale ouverte à tous, et celle du 3 juillet 2011 dans la presqu'île de Crozon fut particulièrement riche. Le nouveau pont de Térénez, l'enclos paroissial d'Argol, le musée des minéraux de Saint Herno près de Crozon, la pointe de Penhir, la cap de la Chèvre et Camaret avec Fort Vauban classé au patrimoine mondial de l'UNESCO, constituèrent une magnifique journée, avec en prime un temps chaud et radieux.

La visite en Septembre des églises Saint Conogan et Saint Urlo, commentée de façon très pointue par Monsieur Ebzant et la découverte de la fougère Osmonde Royale pendant le trajet, fut aussi une journée très instructive et très réussie. L'association collabore avec la municipalité et le cabinet désigné pour la réalisation, à l'inventaire obligatoire des zones humides sur la commune. Cette tâche très pointue se fait de façon très constructive dans le souci de l'intérêt général. Par ailleurs, l'ALPEP avec une vingtaine d'associations, dont Eaux et Rivières de Bretagne et NPCB auxquelles elle est affiliée, participe toujours au projet d'extension de la zone Natura 2000 « Rivière Ellé » dont les objectifs pourraient être finalisés en 2012.

## Gavotte .....

La gavotte de Lanvénegen va fêter ses 30 ans d'existence en 2012 et continue à enseigner les danses de notre belle région et de diffuser son esprit breton. Avec ses soixante adhérents dont seize membres sortants et ses formateurs bien connus José et Léa, elle est toujours décidée, dans un esprit amical à souhaiter la bienvenue aux amateurs de danses.



VENEZ NOUS REJOINDRE !

# LANVÉNÉGEN DE 1920 À NOS JOURS



La rue principale du bourg et le vieux puits, lieu des rassemblements.

Comme toutes les communes rurales, Lanvénehen a beaucoup changé au cours du XX<sup>ème</sup> siècle, surtout après la guerre 39-45. Les plus jeunes réalisent moins que les anciens l'importance de ces transformations dans le commerce, l'agriculture, l'artisanat, les loisirs, les mentalités. Le bulletin propose, sur 2 ou 3 numéros, un retour sur le passé avec l'aide de plus anciens qui ont connu le XX<sup>ème</sup> siècle de 1920 à nos jours. Sans prétendre être complets, nous évoquerons ici la vie, les relations, l'ambiance de ces années, ce qui dépendait de tout le reste : économie, travail, autorités qui pesaient de leur savoir.

Bourg et hameaux, dans les années vingt du siècle dernier, se ressemblaient : maisons basses bretonnes, souvent vieilles sous leur toit de chaume, posées le long de chemins rarement empierrés, ou le long des routes principales, routes blanches encore, coupées de mares et de rigoles en temps de pluie, tapissées de poussière l'été, poussière rarement soulevée par les trois ou quatre voitures particulières de commerçants, par les trois camions de transporteurs locaux, et plus tard, par les cars Prat du Faouët, Hanvic du Bourgeal, Bengloan du bourg. En campagne, comme dans l'agglomération – bien petite – les commerces ou les ateliers d'artisans ne se différenciaient guère des autres habitations, même si les années trente apportèrent un mieux par les constructions et les restaurations. Souvent menuisiers, sabotiers, galochiers (fabricants de galoches, chaussures montantes) avaient leur atelier, disons leur

cabane, dans un coin du jardin ou d'un champ, car tous, gens du bourg comme ceux des champs, avaient au moins quelques arpents, ne fussent que pour les « commodités »...

Comme toujours, les conditions de vie étaient à l'image de l'époque, étant filles de la terre, des productions, de l'instruction, des ambitions. Il n'y avait pas de grande misère, nous dit un ancien, seuls les « habits de semaine » étaient pauvres parce que très chers. En effet, la nourriture, même si elle était simple et peu variée, était généralement suffisante même sur les fermettes de cinq à dix hectares, grâce à la polyculture et l'élevage de quelques vaches, d'un cochon, de poules et lapins, même dans les commerces. On vendait le surplus au « califa » ou « caïfa », ou sur les marchés ; l'on s'y rendait à pied, en charrette, bientôt en car qui transportait gens, sacs et volailles.

Dans cette vie de simplicité et de travail, l'entente était plutôt bonne, sauf à certaines périodes à oublier. Les familles étaient souvent apparentées, et chacun, même



La fontaine Saint-Cognogan, et une cabane de sabotier (photo prise en 1902).

les commerçants, avait besoin de l'autre, de ses outils et de ses bras. Cela contribuait à créer des relations quotidiennes de bon voisinage. On s'arrêtait chez le voisin, on partageait les corvées, les gros travaux, foins et moissons.

Tout était prétexte à la rencontre : la messe le dimanche, les foires, les pardons et les deuils. Les mariages rassemblaient

des centaines de personnes. Les jours de repos, les soirs d'été, on se retrouvait près d'un cours d'eau, d'un calvaire, sur un commun, les soirs d'hiver à la veillée. Le vieux puits, aujourd'hui disparu, devant chez Monique Lang, face aux Monuments aux Morts, érigé en 1924, rassemblait les gens du bas du bourg. On échangeait les nouvelles du pays "non pas du monde" on s'émouvait des deuils, des malheurs, on riait des tours ou des mésaventures. C'était la radio, la télé de l'époque ; les générations se mêlaient, pas encore retenues devant le petit écran ou sur internet.



Église dans les années 1920. Le cimetière côté nord-ouest sera déplacé en 1929.

Peu à peu, surtout après la guerre 39-45, vont apparaître les loisirs organisés par les associations souvent en concurrence, et à l'origine de divisions dont les derniers vestiges disparaissent. D'autre part, la guerre a fait éclater les limites des communes. Les familles nombreuses à l'époque, vont se disperser à la recherche du travail au loin, ou dans les petites usines des environs : Saint-Melaine, Quimperlé, Rosporden, Les Kaolins. Les saisonniers vont découvrir les grands chantiers de la Brie. Conséquences : un peu plus d'argent, ouverture sur l'extérieur, commerces nouveaux spécialisés, amélioration de l'habitat, envol progressif vers de nouveaux loisirs, dont le football (1945), le handball (1973). Ainsi naîtront des disparités, des réussites, des échecs et des manques d'audace, créant des fractures dans l'entente, des différences et des différents, des rapprochements et des séparations. En attendant de nouvelles formes d'évolution pour d'autres changements dont nous voyons les prémices dans les mentalités et les mœurs avec moins d'autorités locales et plus d'indépendance, grâce à l'instruction plus généralisée, plus spécialisée, grâce à plus d'information et grâce au brassage de la population, bien que celle-ci soit passée de 2 310 en 1946 à 1 229 en 2011. Rien n'est stable, tout change et nos petits enfants connaîtront bien d'autres changements.

Un film est actuellement en cours de tournage pour la télévision.

Corinne Jacob est une enfant du pays et a eu l'idée de réaliser avec Philippe Baron, assisté de Patrick Roger, ingénieur du son, un documentaire sur sa Bretagne et sur la vie à Lanvénegen de 1945 à 1965.

Il relate ce qui animait la commune ! Fêtes, activités agricoles, commerciales, sociales et religieuses, sport, écoles avec des témoignages et de nombreux textes et photos de l'époque. Le montage devrait se terminer fin mars 2012 pour une diffusion ensuite sur France 3.

Les habitants en seront informés.

Ce film sera une illustration intéressante car il concernera l'évolution de notre commune, sujet de notre article dans ce bulletin et ceux à venir.



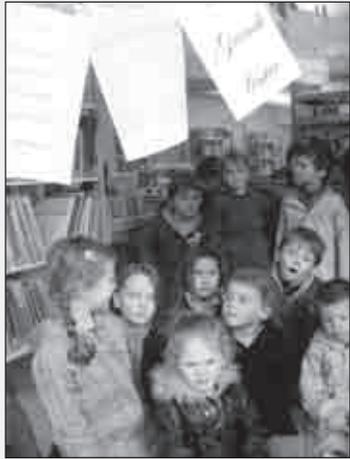
Maison de Alain Le Gal, puis de Jean Le Bec, face à l'église.

# LA MÉDIATHÈQUE

Un deuxième semestre riche en animations et expositions à la médiathèque.

En Août, la médiathèque a reçu un artiste de Quimperlé, Carole Le Briand qui a exposé ses tableaux aux collages multicolores.

Pour la rentrée, la vitrine avait des allures de magasins de meubles, mais en carton ! C'est Aurore Lair qui présentait ses trois créations en carton recyclé. Aurore a suivi scrupuleusement la méthode détaillée dans un ouvrage très bien fait, dont la médiathèque s'est dotée.



En octobre, on a eu la chance d'accueillir la deuxième édition du concours photos organisé par le club informatique. Sur les onze photos sélectionnées, le jury a choisi celle de Marguerite Le Roux, figure locale de Lanvégen.

Fin octobre était l'occasion de découvrir la « grande lessive » des enfants de l'école communale. Ces artistes en herbe ont installé non pas des serviettes et torchons mais des feuilles de dessins. Ces œuvres comme du linge, étaient accrochées avec des pinces sur des fils tendus.

Enfin, durant les vacances de toussaint, c'est Marie Ginod, « raconteuse » qui a captivé son auditoire. La conteuse munie de ses « outils à raconter » était invitée pour deux séances destinées aux petits le matin, et l'après-midi pour les plus grands. Que ce soit le parcours imaginaire du souriceau ou l'histoire du terrible Barbe Bleue dessinée avec du sable et projetée sur un écran, le public a été conquis.

Ce spectacle était gratuit, financé par la mairie et subventionné à 50% par le Conseil Général. Quarante enfants avaient répondu présent.

Côté rayon, des nouveautés tous les mois, en décembre il y a eu un renouvellement de trois cents CD audio et autant d'ouvrages, alors venez trouver votre bonheur en 2012 !



**RENSEIGNEMENTS SONIA : 02.97.34.41.42**

## ETAT CIVIL

### NAISSANCES

- Louison BARACH-POUPIN - Kerlen
- Clément LE COZ - Cleustrou
- Valériane BORGNIC - Lijou
- Mélina SYLVESTRE - Quilloten
- Jeanne RETY - Kergoff-d'en-Bas
- Loane MAHOT - Kergariou

28 juillet  
18 août  
16 septembre  
28 septembre  
22 octobre  
21 décembre

### DÉCÈS

- Jean LE ROUX - Vevreur - 89 ans
- Jeannine GUILLEMOT née HUIBAN - Rue Jean Cadic - 74 ans
- Marie LE ROUX née RIOU - Rue Jean Cadic - 87 ans
- François LE CREN - La Villeneuve - 85 ans
- Odette PARDOUX née FAOUEN - Loge Coucou - 82 ans
- Simone BASSET née ROYER - Rue Marcel Le Strat - 87 ans
- Marie-Anne LE DUGOU née GUILLEMOT - Le Quinquis - 82 ans
- Denise PERON née RIOU - Rue Jean Cadic - 77 ans

14 juillet  
5 août  
27 septembre  
3 octobre  
8 octobre  
18 octobre  
23 novembre  
25 novembre

### MARIAGES

- Mickaël DANIEL et Stéphanie LEBLANC - Quilloten
- Jean-Pierre LE PARC et Christelle RICHARD - Loge Coucou
- Alain GUILLOU et Florence GUILCHET - Traouguen

27 août  
3 septembre  
1<sup>er</sup> octobre

# PETIT SÉJOUR EN EUROPE DE L'EST

C'est dans un pays de l'Europe de l'Est qu'un jeune de la commune a choisi de poser ses bagages le temps d'une saison. Du mois de mars au mois de novembre, c'est dans le cadre d'une mission de suivi et d'accompagnement sur une ancienne ferme d'Etat, située à mi-distance entre la capitale Bucarest et la Mer Noire, qu'il a pu découvrir une partie de la Roumanie.

Membre de l'union européenne depuis 2007, la Roumanie est le septième pays par sa population avec près de 22 millions d'habitants. En plein développement, les principaux secteurs d'activité sont l'agriculture, l'industrie (automobile notamment) et les services (60%). Le taux de chômage avoisine les 7%. L'entrée dans la zone « euro » est prévue pour 2015 le temps de répondre à toutes les exigences monétaires.

Avec une contribution à hauteur de 7 % du PIB et 1/4 de la population active, l'agriculture occupe une place majeure dans l'économie. Comme dans tous les pays de l'est, deux types d'agriculture existent : les anciennes fermes d'Etat et les petites exploitations de subsistances. La société agricole dans laquelle Romain était employé avoisinait les 14 000 hectares et 120 salariés. Propriété d'un investisseur étranger, deux directeurs coordonnent l'ensemble de l'activité. Un roumain pour la partie financière et un français pour la partie production. Réparti entre deux sites égaux en surface agricole et distants de 30 km, Romain était affecté sur celui de la commune de Roseti qui emploie une quarantaine de personnes entre les chauffeurs, personnel de bureau et personnel de surveillance (présents 24h/24).

C'est une région de grandes plaines avec des champs à perte de vue où l'on cultive principalement blé, orge, colza, tournesol et maïs. L'entrée dans l'Union Européenne avec des subventions à la modernisation ainsi que l'arrivée d'investisseurs étrangers ont permis de développer considérablement l'agriculture sur la dernière décennie. Les pratiques et techniques sont proches voire similaires à celles que l'on trouve chez nous de même que le matériel utilisé. C'est un pays qui a la capacité de nourrir l'équivalent de quatre fois sa population. Cependant, il y a encore beaucoup de travail de restructuration notamment en filières animales (production transformation et commercialisation). Le Roumain étant la seule langue utilisée au travail, il a fallu un certain temps avant de pouvoir communiquer sur place. Le contact quotidien avec les salariés a permis de progresser mais surtout d'échanger avec eux sur le pays, son histoire et ce à quoi ils aspirent.

Le durcissement du régime dictatorial dans les années 80 et l'augmentation de la pauvreté ont conduit à la révolution de 1989 avec le renversement de l'ancien dictateur CEAUSESCU. Aujourd'hui encore on peut ressentir les années difficiles qui s'en suivirent de par l'ambiance générale aux abords des villes, le manque d'argent pour l'entretien, ... mais surtout par des discussions et témoignages avec les salariés ou les perspectives de projet à long terme sont rares. La religion orthodoxe domine (plus de 85% de la population), Ils sont très croyants et aspirent tous à une vie meilleure. Bon nombre de familles sont séparées car le manque d'argent et de travail ont poussé des frères et sœurs de ces collègues de travail à quitter la Roumanie pour travailler en Espagne, Italie, Allemagne, Autriche, France. Ceux qui sont restés sur la commune pour fonder une famille ont entre un et deux enfants (rarement plus) car ils n'ont pas les moyens financiers suffisants et misent toutes leurs économies, espoirs, rêves sur eux en investissant dans leurs études notamment.

Même si les conditions de vie s'améliorent petit à petit, l'émergence d'une classe moyenne opère essentiellement dans les grandes villes. En effet, les salaires restent très bas pour une majeure partie de la population et l'accès à de nombreux biens et services leur est encore impossible (voiture, départ en vacances...). Les hyper marchés peinent à s'imposer tant dans les mentalités que par le manque de pouvoir d'achat. Même si la plupart des habitants continuent d'élever volailles, porcs, ovins, potagers... pour s'auto-suffire au maximum ; les petites épiceries/bars de proximité ont un rôle majeur dans la vie et l'animation des communes (sorties entre amis).

Ce point de vue reste exhaustif. Grand comme un peu moins de la moitié de la France, la Roumanie n'en demeure pas moins un pays avec de multiples contrastes et un fort potentiel touristique notamment autour de la Mer Noire.



# PRÉ-ÉTUDE D'AMÉNAGEMENT FONCIER



La pré-étude d'aménagement foncier validée par le conseil municipal de mars 2006 a enfin pu démarrer après de multiples aléas administratifs (transfert de compétences de l'Etat au Département, la réalisation d'une charte de la politique départementale d'aménagement foncier par le Conseil Général du Morbihan, un document de synthèse intitulé « porté à connaissance » amendé et validé par le préfet).

Le Conseil Général a validé en 2008 une charte qui définit la politique départementale d'aménagement foncier. Elle précise les orientations retenues par les élus et définit un certain nombre d'enjeux et d'objectifs qui sont : conforter les moyens de production en agriculture, participer à l'aménagement du territoire, améliorer le cadre de vie et contribuer au développement du tourisme rural, préserver et mettre en valeur l'environnement et les paysages.

L'agriculture occupe une part importante de l'activité économique du territoire qui a connu de profondes mutations. L'espace rural est aussi très convoité et les attentes sociétales sont de plus en plus présentes. Nous avons aujourd'hui une réelle opportunité de réaliser cette pré-étude sur notre commune seule retenue avec Carnac pour des raisons budgétaires par le Conseil Général pour l'année 2011 sur 12 communes prétendantes. La pré-étude représente un coût 83 000 € H.T. qui intègre un volet agricole et un volet environnemental. Le cabinet Nicolas de Pontivy a en charge le volet agricole et aménagement paysager, M. Le Coq Joël, géomètre évolue depuis la mi-novembre sur notre commune, notamment par des rencontres chez les agriculteurs exploitants professionnels ou non (trente-cinq). Ceux-ci précisent leurs besoins en chemins d'exploitation et attente en terme de réorganisation du parcellaire. Le bureau d'étude Le Bihan Ingénierie de Larmor a été retenu pour réaliser l'étude environnementale avec le classement des talus et des haies, l'inventaire des cours d'eau, et des zones humides. Ce travail est réalisé dans une démarche participative entre les élus, les représentants de la profession agricole et les associations de la commune (environnementale, chasse, pêche) et M. Claude Daniel, ingénieur en charge du dossier au Conseil Général.

A ce jour, deux réunions ont eu lieu en salle les 30 mars et 4 juillet, auxquelles se sont rajoutées deux journées sur le terrain, pour vérifier et valider des manques ou des doutes. La validité de ces inventaires impose de les faire sur un cycle complet de un an, ce qui doit nous permettre d'avoir les premiers résultats au printemps. Ils seront présentés à la commission et aux élus pour information et complément avant d'être validé par le Conseil Municipal. Celui-ci aura à se prononcer sur trois points distincts : l'inventaire des cours d'eau, l'inventaire des zones humides qui relèvent du règlement du Sage et de l'urbanisme, la validation ou non de la pré-étude qui devrait être prise avant l'été prochain. Cette dernière doit préciser les attentes des agriculteurs, de la collectivité et des orientations environnementales.

La pré-étude d'aménagement foncier est un réel atout, financée par le Conseil Général qui doit nous permettre collectivement de tracer les enjeux d'aménagement de notre commune.



## LE FRELON ASIATIQUE APPELÉ « VESPA VELUTINA »

Il est arrivé en France des pays asiatiques en 2003/2004 dans les soutes des avions. Il prolifère vite et progresse rapidement de région en région. Il construit des nids à une hauteur de 10 à 12 mètres avec une forme particulière plutôt ovoïde. Le frelon asiatique se reconnaît surtout par la couleur jaune orangée du 4<sup>ème</sup> segment de l'abdomen. Cette espèce est encore plus dangereuse que le frelon d'Europe pour l'être humain, mais surtout il attaque les abeilles à la sortie des ruches, et un petit nombre peut les endommager voire les anéantir. Pour connaître son évolution en Bretagne et organiser la destruction de cette espèce, il est important de maintenir une veille sanitaire. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010, la déclaration des ruchers est rendue obligatoire et ce, dès la 1<sup>ère</sup> ruche. L'objectif est de connaître à la marge l'évolution des ruchers, leur situation géographique, mais surtout permettre d'agir préventivement en cas de crise sanitaire. La déclaration est à faire au groupement de défense sanitaire de votre département qui vous adresse un récépissé.

La filière professionnelle des apiculteurs ne peut agir seule pour lutter contre ce prédateur qui peut avoir des conséquences économiques et environnementales importantes. Les vertus reconnues des abeilles sur la pollinisation et la bio-diversité en général doit aussi sensibiliser tous les amateurs ou passionnés de considérer que cette déclaration est avant tout un geste citoyen.

